




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2017-398**

Séance publique du

20 juillet 2017

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20170720- lmc1113295-DE-1-1
Date de signature : 24/07/2017
Date de réception : lundi 24 juillet 2017
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET DE SUBVENTIONS
EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DU SECTEUR SOLIDARITE**

Le 20 juillet 2017 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 13/07/2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Dominique AUGEY à Mme Arlette OLLIVIER, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jacques BOUDON, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Claude MAINA à Madame Abbassia BACHI, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Danièle BRUNET.

Excusés sans pouvoir :

Madame Souad HAMMAL.

Secrétaire : Gaëlle LENFANT

Madame Catherine SILVESTRE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUILLET 2017

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Catherine SILVESTRE

Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERCANTE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DU SECTEUR SOLIDARITE-
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique de solidarité, la Commune d'Aix-en-Provence apporte chaque année son soutien à diverses associations, sous forme de subvention de fonctionnement ou de subvention exceptionnelle, afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sociale présentant un intérêt public local.

Les tableaux ci-dessous présentent les associations concernées, le montant global des subventions accordées par la Commune pour les années 2015 et 2016, ainsi que le montant des subventions proposées en 2017.

Fonctionnement : imputation budgétaire n° 1143 520 6574 925

N° Tiers	Association	Objet	2015	2016	Proposition 2017
6545 3	Equipe St Vincent Atelier Mémoire	Action dans les maisons de retraite auprès des personnes âgées	1 800	1 800	1 500
6836 9	Visite des malades dans les établissements	Assister les personnes isolées dans les hôpitaux et les maisons de retraite (animation	500	500	500

	hospitaliers	d'ateliers, secours en nature...)			
9209	Sté St Vincent de Paul	Aide aux personnes en difficulté	1 500	1 500	1 350
2283 7	Secours Populaire Français	Soutien matériel, sanitaire, médical, moral et juridique des personnes victimes de tous types d'injustices	1 300	2 500	2 250
9210	Croix Route Délégation locale	Aide aux personnes en difficultés (financière, alimentaire, SAMU social, douches SDF, soutien scolaire)	4 250	9 250	9 205
9216	Secours Catholique	Aide morale et matérielle aux personnes en difficulté	2 500	2 500	2 500
9239	AITE	Information sur le droit du séjour et de la nationalité – faciliter l'accès au droit commun des étrangers – centre de ressources	5 800	5 500	5 000
6558 9	Chaînon des Deux Mondes	Accueil et réconfort des personnes dans la peine après un deuil, une maladie ou en raison de la solitude	800	800	720
9295	Halte Vincent	Aide et accueil des familles de détenus en attente de parler à la maison d'arrêt de Luynes	800	800	800
8452 7	SOS Amitiés Pays d'Aix	Service d'écoute pour les personnes confrontées notamment à la tentation du suicide	1 500	1 350	1 200
9213 3	ATD Quart Monde	Refus de la fatalité de la misère	800	1 000	900
3065 7	ALPA	Favoriser l'accès et le maintien au logement des personnes en difficultés d'insertion sociale	16 000	16 000	15 000
2832 2	Passages Aix	Ecoute, soutien des personnes gravement malades, âgées, en fin de vie	2 000	1 800	1 650
2585 6	ESPOIR 13	Promotion du don d'organes, de tissus et de moelle osseuse (information et sensibilisation)	400	400	400
TOTAL					43 020

Exceptionnel : imputation budgétaire n° 520 6748 925

N° Tiers	Association	Objet	2015	2016	Proposition 2017
2794 9	Partage et Travail	Aide à l'emploi et à la réinsertion sociale des personnes en difficulté dans leur recherche de travail – 30ème anniversaire de l'association	0	0	2 000
9288	Le Relais des Possibles	Création et gestion de toute forme d'hébergement temporaire pour des personnes ou familles en difficultés sociales et/ou relationnelles afin d'éviter une rupture du lien social et familial et favoriser l'insertion ou la réinsertion	0	0	1 500
TOTAL					3 500

Ces dossiers ont été validés le 18 mai 2017.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** les subventions de fonctionnement et les subventions exceptionnelles aux associations ci-dessus

- **DIRE** que les dépenses résultant seront imputées sur les lignes suivantes qui présentent les disponibilités suffisantes :

1/ Fonctionnement ligne 1143/520 6574 925 pour un montant de 43 020 € (quarante trois mille vingt)

2/ Exceptionnel ligne 1144/520 6748 925 pour un montant de 3 500 € (trois mille cinq cents)

DL.2017-398 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET DE
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DU SECTEUR
SOLIDARITE-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 1
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 52
Contre	: 1

Ont voté contre
Josyane SOLARI

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote
Catherine SILVESTRE

Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 24/07/2017
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le

